

TRANSVERSALES

<http://www.carnetsdesante.fr/spip.php?article225>

Distinction de sexe et distinction de genre

mai 2008, par serge cannasse

Dans un entretien donné à la revue Esprit (mai 2008), la sociologue Irène Théry revient sur son dernier livre : La distinction de sexe. Chemin faisant, elle nous introduit à une réflexion sur la "nature" humaine qui s'inscrit dans un mouvement actuel de revitalisation des institutions au sens philosophique ou sociologique du terme.

Y a t'il un genre masculin et un genre féminin, bien distincts ? Irène Théry, sociologue, pense qu'il faut dépasser cette opposition pour rendre compte pleinement des rapports sociaux qu'elle est censée expliquer. Dans un entretien donné à la revue Esprit (mai 2008), elle soutient qu'il y a certes des « manières de faire » masculines et des « manières de faire » féminines, mais qu'elles dépendent avant tout des croyances, des valeurs, des relations sociales propres à une société donnée. Dans celle-ci, les deux genres partagent donc un ensemble de convictions communes, plus ou moins explicites, qui est le soubassement de leurs différences. Celles-ci sont prescrites : elles ne sont pas naturelles, sauf à considérer qu'il est naturel pour les humains, seuls parmi les animaux, de s'assembler selon des lois qu'ils ont eux-mêmes élaborées (ou que les dieux, ou des ancêtres, ou des héros mythiques, ... leur ont données).

La personne : un "moi" dans un corps

Pourquoi percevons nous la distinction de genre comme essentielle ? Parce que, pour Irène Théry, nous vivons dans une société largement fondée sur la notion d'individu ou de personne. Pour le sens commun, cette notion est largement autonome, indépendante de tout donné social, voire s'y opposant : la nature des individus s'oppose à la « société » (tout en réclamant sa protection ...). Un individu est doté d'un esprit et d'un corps, le premier habitant le second et à l'origine d'un moi autonome. Le corps est doté d'un sexe, le moi est doté d'un genre. Irène Théry a cette formule : « Une personne serait un « moi » doté d'une identité de genre, logé à l'intérieur d'un « corps » doté d'une identité de sexe. »

Or, en naissant, un être humain trouve toujours un donné social, qui lui est transmis par les personnes qui l'éduquent et que, comme ses éducateurs, il ou elle sera amené à modifier selon les circonstances (même les sociétés dites traditionnelles sont loin d'être immobiles). Il y a toujours un avant et un après : à la fois, les humains trouvent leur monde et le produisent. Ainsi, ils trouvent et produisent les distinctions de genre.

" L'inégalité naturelle " des sexes

Au passage, Irène Théry introduit une distinction précieuse, héritée du sociologue Louis Dumont, entre hiérarchie et inégalité. Il faut ici l'explicitier un peu plus qu'elle ne le fait elle-même dans cet entretien : l'inégalité exprime une opposition, elle se veut fondée en nature (par exemple, la nature humaine, la nature féminine, etc) et légitimant la domination d'un terme sur l'autre (le masculin sur le féminin, par exemple) ; la hiérarchie exprime une complémentarité, qui peut se construire par référence à la nature ou à un choix, mais toujours en invoquant un troisième terme régissant les deux autres (par exemple, la transmission des valeurs et des savoirs justifie la différence de position entre les parents et les enfants, pourtant égaux en tant que sujets de droits). Dans les faits, l'inégalité (la domination) est souvent justifiée par des arguments invoquant une hiérarchie naturelle (par exemple, « l'homme est tourné vers l'extérieur et l'action, la politique, la femme vers l'intérieur et la sensation, le foyer familial », qui est le genre d'argument qui a longtemps retardé l'accès des femmes au droit de vote).

La personne est fondée sur de l'impersonnel

Irène Théry s'inscrit dans un mouvement de pensée contemporain qui revitalise la notion d'institution héritée du fondateur de la sociologie, Emile Durkheim : " *On peut appeler institution toutes croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité.* " François Dubet précise (Le déclin des institutions. Seuil, 2002) : " *Les institutions ne sont donc pas seulement des « faits » et des pratiques collectives, mais aussi des cadres cognitifs et moraux dans lesquels se développent les pensées individuelles.*"

Ce mouvement est lui-même l'héritier des philosophies du langage, encore peu présentes en France, mais largement dans les pays anglo-saxons. Leur apport consiste à examiner comment la grammaire nous fait penser, en particulier l'emploi des pronoms « je, tu, il, elle ». Un de ses meilleurs représentants dans notre pays est sans conteste Vincent Descombes.

Revenons à l'entretien d'Irène Théry. Pour elle, les sociétés humaines sont d'abord des relations entre humains fondées sur des institutions qui sont, elles, impersonnelles. La famille, par exemple, n'est pas que l'alliance d'un homme et d'une femme pour faire des enfants, elle est aussi la forme même de cette alliance, qui varie d'une société à l'autre, mais surtout qui est un donné « impersonnel » existant avant même qu'une famille concrète se constitue. De même, le « moi » contemporain est la réalisation par chacun de nous de l'individu prescrit par notre milieu social (nous avons l'obligation d'être un moi autonome et épanoui, par exemple) et des rôles qui s'y attache (par exemple, parent enfant, maître élève).

La distinction de genre est soumise à la délibération

Alors que pour nos contemporains, les institutions apparaissent volontiers comme des contraintes, le mouvement de pensée auquel appartient Irène Théry rappelle qu'il n'y a pas de « moi » personnel sans institutions impersonnelles pour le fonder et l'étayer. Ces institutions sont à la fois héritées et produites par les humains. Même si la « question sexuelle » demeure, les distinctions de genre sont elles aussi soumises à la délibération engendrée par les relations qu'entretiennent entre eux (elles) les humains, les hommes et les femmes. Les débats actuels sur l'homoparentalité en sont une excellente illustration.

Entretien avec Irène Théry à propos de son dernier livre (La distinction de sexe. Odile Jacob, 2007). Esprit, mai 2008.

Voir aussi sur Carnets de santé :

[entretien avec François Dubet](#) (Travail sur autrui : l'obligation d'inventer)

[entretien avec Maurice Godelier](#) (La famille est au fondement des individus, pas des sociétés)

[La sexualité des Français\(e\)s aujourd'hui](#)